

3.00 crédits	0 h + 12.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------------	----------

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le travail dirigé de 3ème année du bachelier est réalisé dans une ou plusieurs matières du tronc commun. Il articule différentes activités :</p> <p>Au moins une séance collective est consacrée à l'argumentation juridique et à l'expression orale.</p> <p>Le TD devrait inclure une activité originale liée à l'argumentation juridique et à l'expression orale comme : l'invitation d'un praticien, l'assistance à une audience, une formation à la négociation, etc.</p> <p>Les étudiant.e.s réalisent une première prestation centrée sur l'argumentation juridique (par. ex. une ou plusieurs fiches de lecture). Les étudiant.e.s réalisent en outre un travail écrit individuel, s'inscrivant dans un processus juridique collectif simulé, et incluant une véritable argumentation juridique (par ex. des actes de procédures ou écrits de négociation qui se répondent).</p> <p>Ce travail écrit prépare une présentation orale s'inscrivant elle aussi dans un dispositif collectif qui peut consister en un procès simulé ou une négociation simulée. Un suivi individualisé est offert aux étudiant.e.s. L'évaluation est basée sur la qualité formelle et substantielle des prestations.</p> <p>Une attention spécifique est accordée, dans ce cadre, à la qualité de l'argumentaire et de la prestation orale.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une loi ou un traité et ses travaux préparatoires. Savoir 2. un arrêt d'une juridiction belge Lire 3. un arrêt d'une juridiction UE ou d'une juridiction internationale. 4. un article de doctrine. <p>Connaître/ comprendre</p> <p>Connaître et comprendre le rôle de la norme, les principes gouvernant son élaboration et son application, les étapes essentielles de l'évolution du droit, le contenu des principales règles du droit positif belge, l'impact sur celui-ci des normes européennes et internationales et les traits essentiels de certains systèmes étrangers.</p> <p>1 1.1. Maîtriser la langue du droit, c'est-à-dire le vocabulaire juridique, les concepts et les institutions du droit, les principes et méthodes gouvernant son élaboration, sa hiérarchisation, son interprétation, son application, son contrôle et son abrogation.</p> <p>1.4. Maîtriser les techniques destinées à rechercher, référencer, lire, comprendre, confronter, utiliser et critiquer les sources du droit (législation, jurisprudence, doctrine).</p> <p>1.8. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits en néerlandais et en anglais ou en allemand.</p> <p>Communiquer</p> <p>Communiquer de manière claire, précise et structurée le fruit d'une recherche et le résultat d'une analyse juridiques, dans le respect le plus absolu des règles gouvernant la production scientifique.</p> <p>3 3.1. Exprimer à haute voix, de manière vivante et structurée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même par écrit.</p> <p>3.4. Respecter dans toute forme de communication les règles gouvernant la production scientifique (citations littérales, références, bibliographie, etc.).</p> <p>S'organiser</p> <p>5 S'organiser, planifier son travail et respecter les délais</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	3		